



Communiqué de presse
Jeudi 7 mars 2019

Le programme régional de la forêt et du bois a été validé : un cap pour les 10 ans à venir pour cette filière stratégique

Didier Lallement, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, et **Alain Rousset**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, ont **présidé une réunion de la commission régionale de la forêt et du bois ce jeudi 7 mars à Sciences Agro à Gradignan.**

Au cours de cette réunion a été validé le **programme régional de la forêt et du bois.**

Ce programme fixe les grandes orientations de la politique forestière régionale au service du développement d'une filière **qui emploie près de 60 000 salariés au cœur des territoires ruraux, et représente plus du quart des volumes de bois récoltés et sciés au niveau national.**

Le programme régional de la forêt et du bois s'inscrit résolument dans le cadre de la croissance verte et de la transition énergétique et vise à créer de la valeur et des emplois en mobilisant davantage la ressource bois locale disponible.

Les professionnels du secteur de la forêt et du bois ont été étroitement associés aux réflexions qui ont abouti à des propositions opérationnelles selon 4 axes stratégiques :

- **renforcer la compétitivité de la filière forêt-bois,**
- **renforcer la gestion durable de la forêt,**
- **renforcer la protection des forêts contre les risques,**
- **partager les enjeux de la politique forestière dans les territoires.**

Tous se félicitent de ce travail collégial qui définit **un cap pour les 10 ans à venir** pour la filière Forêt-Bois régionale en tenant compte de sa diversité. Dans ce cadre, la Région continuera à **accompagner l'innovation en s'appuyant notamment sur le pôle de compétitivité Xylofutur** qui a été récemment labellisé.

Le président de Région a souhaité qu'une séance plénière exceptionnelle « Néo-Terra », prévue le 9 juillet, soit consacrée à la prise en compte des enjeux climatiques et de la biodiversité dans les politiques publiques régionales. Bien évidemment, **la filière Forêt-Bois sera particulièrement associée aux travaux préparatoires à cette séquence.**

Le préfet de région a annoncé le lancement de plusieurs actions pour conforter l'approvisionnement des industries du Pin maritime : augmentation du nombre de ventes publiques de bois de l'Office National des Forêts dans les périodes de tension pour les industriels, augmentation du nombre de contrôles réalisés par les services des directions départementales des territoires sur la mise en œuvre des plans simples de gestion dans les forêts de plus de 25 hectares, et lancement d'un groupe de travail pour étudier les conditions de développement de la contractualisation entre producteurs forestiers et industriels, dans une approche de moyen terme.

Il a par ailleurs mis en avant **l'importance de la préservation du potentiel économique, social et environnemental de la forêt de Nouvelle-Aquitaine**, en rappelant l'objectif gouvernemental de zéro artificialisation supplémentaire des sols.